

# LE PROGRAMME LOCAL D'HABITAT



## QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) ?

Il s'agit du principal dispositif de politique du logement au niveau local.

Il est le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des moyens et actions en matière de politique de l'habitat, à l'échelle du territoire communal ou intercommunal.

Concernant Neuilly-sur-Marne, il s'agit du territoire communal.

Le PLH de la ville a définitivement été adopté par le conseil municipal le 30 mai 2013. ■



### RAPPEL DE LA PROCÉDURE PLH

L'article 28 de la loi du 25 mars 2009 dite « loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion » fait obligation aux communes de plus de 20 000 habitants non membres d'un EPCI, d'élaborer un Programme Local de l'Habitat.

